

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] Projet éolien à Epuisay - contribution

**Date** :Tue, 9 Jan 2024 15:29:30 +0100

**De** :Alexia Noulin-Gilbert

**Pour** :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur le Préfet du Loir-et-Cher,

Je l'appelle Alexia Noulin-Gilbert et je souhaite par la présente exprimer mon opposition au projet du parc éolien porté par la filiale de JP Energie Environnement sur la commune d'Epuisay.

J'habite en région parisienne et je soutiens la volonté de mes parents qui habitent au 6 La Cailletière à Epuisay – dans la maison de mon arrière-grand-mère – de ne pas voir ce projet aboutir. Je suis attachée à cette maison qui représente pour moi un havre de paix et de calme, au vert, loin des bruits de la ville.

Si un tel parc éolien venait à voir le jour, ce calme serait bien évidemment remis en question par la vision constante d'immenses éoliennes en face du jardin (éoliennes dont la taille a été par ailleurs augmentée récemment) et par le bruit et les vibrations qu'elles généreraient. Je suis très sujette aux migraines et j'ai la sphère ORL sensible : comment être certaine que ce parc ne m'empêchera pas à l'avenir de profiter de la maison de mon arrière-grand-mère ?

C'est sans compter l'impact de la construction du parc éolien sur la valeur de cette maison.

Par ailleurs je suis passionnée par l'Histoire du Vendômois et je travaille particulièrement sur la période des guerres de religion à Vendôme.

Savoir que les nouvelles éoliennes, plus grandes que celles précédemment prévues, seront visibles depuis le château de Vendôme m'attriste, la vue depuis le château étant une des plus belles vues de la localité à mon sens.

Et quand on voit les efforts actuels faits pour la restauration du château, il est vraiment dommage d'imaginer ces efforts gâchés par des éoliennes très visibles depuis le château.

Enfin, et pour recentrer mes arguments sur le problème mis en lumière par cette enquête à savoir la « dérogation espèces protégées », je n'adhère pas du tout au fait qu'on puisse passer outre une loi pour appuyer un projet particulier et par là-même balayer quelques espèces protégées au passage.

J'ai pu avoir la chance d'observer récemment chez la voisine de mes parents (au 8 La Cailletière), des petites chauve-souris cachées derrière ses volets et peux donc ainsi confirmer la présence de

ces-dernières à La Cailletière.

J'ai par ailleurs aussi une année pu observer au fond du jardin de mes parents de grands oiseaux blancs de type aigrettes : signe que la faune locale est très riche (et je ne pas parle même pas des faisans qui se promènent dans le jardin, des lièvres, des pics épeiches, hiboux, fouines ou même des chevreuils vus régulièrement autour de la maison).

L'installation de ce parc sans réalisation complète d'une étude sérieuse sur la biodiversité est un non-sens compte tenu de l'intérêt premier recherché dans l'installation d'éoliennes : produire une énergie plus verte.

Si cette énergie verte est produite au détriment du sang d'animaux innocents, alors elle perd tout son sens.

Je vous remercie de m'avoir lue et vous prie de croire en l'expression de mes salutations distinguées.

Alexia NOULIN-GILBERT

75 avenue Aristide Briand

92 120 MONTROUGE